Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 31 Mai 1893. No. 34.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE PRINTEMPS

L'hiver, avec son lugubre cortège de froids, de tempêtes et de glaces, a fui devant les rayons brulants du soleil de mai un autre point du globe va frissonner sous la rigueur de son climat.

Quel changement vient de s'opérer dans la nature! Les prés jaunis par les fortes gelées d'automne se sont revêtus de leur manteau de verdure; ils se parent chaque jour de fleurs nouvelles, et ressemblent à la voûte azurée, lorsqu'elle nous apparait le soir, toute étincelante d'étoiles. Les ruisseaux, dont la glace avait suspendu le cours, recommencent à fuir comme en se jouant à travers la prairie et font entendre leur gracieuse chanson. Les hôtes ailés de nos bois, que l'approche de l'hiver avait chassés sous un ciel plus doux, reviennent au lieu qui les a vus naitre et charment nos oreilles par leurs notes les plus harmonieuses.

L'hirondelle, messagère du printemps, s'est emparée de la toiture de nos maisons pour y maçonner son nid, y abriter sa tendre couvée et y vivre sans inquiétude, loin des serres cruelles du vautour; tandis que le pinson et la fauvette se confiant, pour ainsi dire, en la divine Providence, suspendent leur palais, vrai chef-d'œuvre d'art, à un rameau flexible balancé tour à tour par l'aquilon et le zéphir. Ces petites merveilles me rappellent mon berceau, mon enfance, ma mère. Emu au souvenir de tant de beaux jours déjà loin de moi, des pleurs coulent instinctivement de mes yeux, et de douloureuses pensées absorbent mon esprit.

Si nos regards se portent sur les campagnes, nous voyons le berger conduisant son troupeau au fond de la vallée ou sur le penchant d'une colline; et là, pendant que ses agneaux broutent en liberté le tendre gazon, étendu à l'ombre d'un épais feuillage, il réveille les échos d'alentour en jouant sur sa flûte ses air favoris.

C'est au printemps qu'on voit le laboureur tirer de l'étable ses bœufs, qu'il met de nouveau sous le joug, pour remuer la terre et lui confier une nouvelle semence. La joie est peinte sur sa figure et plein de confiance en Dieu, il le prie, dans son cœur, de féconder ses travaux, de verser la pluie et la rosée sur sa moisson naissante. La mer offre aussi ses beautés. Les pêcheurs raccommodent leurs barques et leurs filets; partout on hâte les préparatifs de la navigation. Ici c'est une goëlette qu'on radoube; là, on répare les agrès et les cordages; plus loin, on lance un voilier sur les flots. Partout, enfin, apparait une activité qui contraste singulièrement avec la monotonie de l'hiver. Tout se réveille et s'anime; tout chante, tout rit, tout est rempli de parfums et de fraicheur: c'est le matin d'un beau jour s'épanouissant sous un ciel d'azur. Qui peut assister à un si joyeux concert, qui peut prêter l'oreille à de si suaves harmonies, qui peut entendre tous les êtres de l'univers, depuis l'astre du jour qui roule sur nos têtes jusqu'à l'herbe des champs que nous foulons à nos pieds, publier la bonté et la grandeur de Dieu; qui peut contempler toutes ces merveilles et ne pas sentir son cœur battre à l'unisson dans cet hymne de reconnaissance s'élevant de partout vers le Créateur?

OTHELLO.

Saint-Boniface, 27 mai 1893.

PRÉSENTEZ ARMES!

I

La nuit allait finir, et une faible lueur à l'Est annonçait l'approche du jour. Dans le camp, on commençait à se réveiller, mais le réveil était silencieux, car on savait que la bataille serait chaude et chaque homme se demandait s'il n'allait pas voir son dernier lever du soleil. L'heure qui précède un combat sanglant est toujours grave, à cet instant, il n'y a plus ni vieillards, ni jeunes gens; tous les hommes ont le même âge et se sentent aussi voisins de la mort; avant l'ivresse de la poudre, ils se recueillent.

Les deux régiments qui constituaient la brigade du général Mauricier formaient l'extrême gauche de l'armée. Ils avaient marché la veille jusqu'à minuit, effectuant un long mouvement tournant pour tomber sur le flanc de l'ennemi à un moment donné. Les soldats étaient fatigués, mais pleins d'ardeur; ils avaient compris le rôle décisif qu'ils devaient jouer pour assurer la victoire.

Le temps était beau et doux.

Le général avait dormi une heure à peine. Il était assis sur une chaise de paille, chauffant ses grandes bottes poudreuses à un feu de bivouac. Ses aides-de-camp s'empressaient autour de lui. On sellait les chevaux.

Une journée historique, glorieuse pour la France, était à son aurore.

A cet instant, un jeune sous-lieutenant presque imberbe, éclos de l'Ecole de Saint-Cyr depuis un peu de jours, sortit de l'obscurité et apparut dans la lumière du feu de bivouac.

—C'est toi, Jean! dit le général.

Et il tendit une main affectueuse à son fils.

—Que veux-tu?

—Mon père, que vous m'embrassiez avant qu'on ait pris les armes!

—Ce n'est pas la peine, mon garçon! répondit le général d'un ton bourru qui cachait mal une nuance d'émotion. Aujourd'hui, je ne suis pas ton père, mais ton général. Je n'ai aucun ordre à te donner; va rejoindre ton régiment.

Le jeune officier rougit légèrement, fit le salut militaire et disparut; son père le suivit d'un regard tendre pendant quelques secondes; puis se tournant vers son chef d'état-major, un vieux commandant à la moustache grise:

—Pauvre petit! fit-il, je l'ai mal reçu; mais ce n'est pas le moment de s'amollir en faisant du sentiment; ce soir, si nous sommes encore vivants tous, je l'embrasserai pour sa mère et pour moi!

Un coup de clairon retentit; on sonnait le réveil, et lentement les troupes s'alignèrent.

Derrière la brigade se trouvait un bouquet de bois, où s'était établie l'ambulance; les régiments se placèrent en ordre de bataille, de façon à offrir le moins de profondeur possible aux canons, et on attendit!

Maintenant, il faisait grand jour. On apercevait les lignes sombres de l'infanterie qui manœuvrait pour prendre ses positions. Aux rayons obliques du soleil, les baïonnettes étincelaient. Plus loin, les casques d'une division de cavalerie reluisaient; on voyait les éclairs des sabres.

La voix du canon se fit entendre et un obus passa en sifflant au-dessus des têtes; puis, un autre tomba à quelques centaines de mètres en avant. L'artillerie ennemie réglait son tir et ses premiers coups servaient à fixer la distance. Peu à peu, les projectiles arrivèrent avec plus de précision; l'un d'eux éclate au milieu des rangs français; trois hommes tombèrent, et la terre but son premier sang.

Immobile sur son cheval qui dressait les oreilles, le général interrogeait l'horizon avec sa lorgnette, attendant le signal convenu pour se lancer en avant. Sa haute silhouette se détachait au milieu de la vaste plaine. Il paraissait si calme, si confiant, que les petits soldats étaient réconfortés en le regardant; tous avaient les yeux fixés sur lui, car il sentait instinctivement que leurs existences se trouvaient liées en cet instant par un lien mystérieux, à celle de leur chef.

Au bruit fait par l'obus tombant au milieu de ses troupes, le général avait tourné la tête:

Allez dire au colonel, cria-t-il à un aide-de-camp, de faire coucher leurs hommes par terre; ils seront moins exposés aux boulets.

L'officier partit au galop pour faire exécuter cet ordre.

II

Le courage dans l'immobilité est le plus rare de tous.

Lorsqu'on se lance en avant, emporté par l'ivresse de la bataille, on n'aperçoit plus le fantôme de la mort qui plane au-dessus des armées en présence; la course furieuse vers l'ennemi supprime cette passion de vivre qui grandit dans le cœur humain, à mesure que le danger augmente; au repos, au contraire, voyant autour de soi des blessés, l'energie fléchit: on frémit en entendant siffler les balles et il faut déployer tout sa force d'esprit pour attendre sans bouger l'inconnu redoutable d'un avenir qui n'a peut-être plus qu'une durée de quelques secondes.

Au commandement, les soldats se couchèrent en se tapissant presque dans les sillons de la charrue; ils se faisaient petits, soulevant à peine la tête pour tâcher de voir au loin.

Ceux d'entre eux qui appartenaient à des familles de cultivateurs trouvaient une sorte d'apaisement en sentant de près l'âcre odeur de la terre fraîchement remuée; ils se voyaient labourant leurs champs, et leur pensée attendrie retournait à l'humble village qu'ils avaient quitté sans savoir s'ils le reverraient jamais.

Les officiers étaient restés debout voulant donner à leurs hommes l'exemple de leur attitude calme; devant chaque compagnie, le capitaine, le lieutenant et sous-lieutenant se promenaient d'un pas lent mais ferme.

Parfois, ils s'arrêtaient et, de la pointe de leurs sabres, ils faisaient courir au loin quelques pierres; ils étaient graves et dignes, se sentant regardés, pénétrés de devoirs militaires, ayant le cœur haut, et fiers de risquer leur existence pour la France.

Le général épiait toujours le signal qu'il attendait pour lancer la brigade en avant.

Avec sa longue-vue, il suivait les péripéties du combat qui se livrait dans une petite ferme située à peu de distance.

Une colonne d'assaut française s'efforçait d'enlever à l'ennemi cette maison qui était défendue avec la fureur du désespoir.

Des grappes d'hommes, montés sur des échelles voulaient escalader un mur qui avait été crénelé et qui, par ses embrasures, vomissait la mitraille, c'est à cette conquête, en effet, que, sur ce point, se résumait l'arrêt de la fortune. Tant de luttes diplomatiques avant la guerre, tant de préparatifs militaires, tant de transports de soldats et de canons, tant d'efforts incessants et matériels aboutissant à cette question: un mur sera-t-il franchi ou ne le sera-t-il pas?

L'humble maçon dont la main inconsciente avait bâti cette clôture d'une ferme, ne se doutait guère que son ouvrage vulgaire tiendrait une place dans l'histoire de deux peuples et que sa truelle d'ouvrier était un des instruments servant à fixer les destinées du monde!

Tout-à-coup, le général fit un geste; il venait de distinguer le signal convenu.

—Debout! cria-t il.

Et il regarda les deux régiments qui se dressaient à l'appel de sa voix.

Enfin! on allait faire parler la poudre!

Les soldats s'excitaient à cette idée; ils avaient hâte de prendre le pas de charge.

III

Le général Mauricier jeta les yeux vers le point où il savait qu'était son fils pour s'assurer qu'il n'était point blessé.

Il l'aperçut tenant son épée, l'air radieux, savourant les espérances de la gloire,—et il fut orgueilleux de cet enfant qui portait son nom et qu'il sentait le légitime héritier de ses épaulettes.

Avec cette rapidité de la pensée qui revoit en une seconde tout le passé défilant devant elle, le général revécut sa jeunesse. Il retrouva le cortège riant des années en son printemps. Il distingua dans la brume de ses souvenirs le berceau de ce fils si aimé, et il sentit une bouffée chaude de tendresse infinie.

Sa bouche s'ouvrait pour commander: "En avant!" lorsque ses yeux dirigés sur le sous-lieutenant demeurèrent fixes d'horreur.

Un boulet de canon venait de fracasser les deux jambes du jeune officier, qui tomba mourant sans pousser un cri.

Muet, le général assistait à cet horrible spectable; il voyait mourir son fils sans pouvoir se précipiter pour l'embrasser encore une fois, car six mille hommes demandaient à la fierté de sa contenance leur propre valeur.

De grosses larmes coulaient sur les joues du vieux soldat, seule marque extérieure imposée par la faiblesse du père au stoïcisme du chef.

Deux infirmiers s'étaient précipités pour emporter le mourant; puis d'un ton qui n'avait plus rien d'humain:

Faites présenter les armes! cria-t-il.

—Présentez armes! répétèrent les colonels.

Et la brigade entière rendit au jeune officier expirant le suprême honneur dû à son grade.

Celui qui allait mourir pour sa patrie reçut d'elle le plus solennel salut.

Alors, se redressant sur ses étriers ivre de douleur et de sang, le général poussa, comme une sorte de rugissement, le cri de:

—En avant!... à la baïonnette!

Et la brigade enthousiasmée se lança vers l'ennemi.

FÉLICIEN NACLA.

Les commissaires honoraires: l'honorable M. Tassé et M. Cockburn, député, nommés par le gouvernement fédéral à l'exposition de Chicago, partiront le 6 juin prochain. Ils seront accompagnés de l'hon. M. Angers.

L'aviso français, *Le Magon*, se rendra à Québec dans le courant de l'été, sous le commandement de M. de Barbeyrac de Saint-Maurice, allié aux Montcalm; comme second, se trouve à bord M. Despréaux de Saint-Sauveur, parent du célèbre Bougainville; deux noms appartenant à l'histoire du Canada. Nous sommes heureux de penser que les représentants de ces deux illustres familles viendront au Canada.

Le Manitoba.

Mercredi, 31 Mai 1893

LE GOUVERNEUR-GENERAL ET LA LANGUE FRANCAISE

Recevant les hommages de la Société Royale du Canada, l'autre jour, à Ottawa, Son Excellence le Comte Derby, gouverneur-général du Canada, dit en excellent français, langue qu'il parle avec la plus grande facilité :

" Malgré M. McCarthy, j'aime les deux langues que l'on parle en Canada, et j'aime à voir que nous ne formions tous qu'un seul peuple."

Pareil soufflet ne pouvait venir du plus haut au francophobe McCarthy.

LA LANGUE FRANCAISE

La langue française est bien plus connue aux Etats Unis qu'on ne serait porté à le croire.

Le duc de Veragua descendant de Christophe Colomb, est en ce moment l'objet de bien des fêtes aux Etats Unis. Or, il ne parle que l'espagnol et le français, et il s'attendait à des ennuis à cause de son ignorance de la langue anglaise.

Il n'en est rien cependant. A la grande surprise du Duc, tous les personnages américains lui adressent la parole en français. L'autre jour encore, c'est le maire de Chicago, M. Carter Harrison, qui lui présentait une adresse dans le plus beau français.

LE RECENSEMENT CANADIEN

(Critique par le Congrès des Sociétés Savantes, en avril 1893)

Monsieur LeVasseur, membre de l'Institut, président de section au Congrès des Sociétés Savantes, en ouvrant la séance du 4 avril 1893, communique au Congrès, une note de M. Onesime Reclus en date du 1er janvier, sur une altération grave introduite dans le recensement de la confédération canadienne en 1891, altération dont le résultat a été d'enlever 69,000 personnes sur le chiffre des Canadiens - français, pour les transferer au compte des Canadiens-Anglais.

Les principales erreurs portent sur la province d'Ontario, où le nombre des Canadiens-français a été réduit arbitrairement à 101,123, tandis qu'il devrait dépasser 130,000 âmes, sur la Nouvelle-Ecosse on n'en compte que 30,181, tandis qu'ils sont réellement plus de 40,000 dans cette province. Enfin sur le Manitoba où le recensement ne mentionne que 11,-102 Canadiens-français au lieu de 18 000 âmes, chiffre parfaitement établi par M. Reclus.

En résumé, le nombre total des Canadiens-français dans toute l'Amérique anglaise qui d'après le recensement ne dépasserait pas 1,415,-000, devrait être reporté à 1,470,000 âmes, d'après les rectifications indiquées.

M. Rameau de Saint-Père appuie la note rédigée par l'éminent M. Reclus, et développe cette réclamation par plusieurs observations qui lui sont personnelles. On a été obligé, dit-il, d'interrompre la publication de ce recensement, par suite des critiques très vives dont il était l'objet de la part de l'opinion publique. Plusieurs membres du parlement ont émis un blâme à ce sujet, notamment l'honorable M. Tassé, sénateur, ancien député d'Ottawa, qui a mis en évidence les altérations plus ou moins suspectes, que l'étude de ce document avait révélées à ceux qui l'ont analysé.

M. Rameau de Saint-Père pense qu'il est regrettable que l'on ait suspendu cette publication ; il eût été plus facile alors de la rectifier complètement, et d'atteindre les coupables, s'il y a eu des falsifications commises. Aujourd'hui, en effet, nous ne possédons en réalité que le résumé du recensement des nationalités, c'est-à-dire la distribution totale des nationalités dans chacune des sept provinces.

La répartition détaillée de ces nombres par comtés et par paroisses n'a pas encore vu le jour ; de sorte qu'il est très difficile de décerner d'une manière précise dans quelles paroisses ont eu lieu les altérations dont on a à se plaindre. Si, au contraire, on pouvait étudier tous les détails du recensement, tels qu'ils doivent être préparés en ce moment même pour la publication finale qui a été interrompue, tous ceux qui sont familiers avec les recensements canadiens arriveraient facilement et rapidement à rétablir au plus près de la réalité la distribution vraie des nationalités.

C'est ainsi que par l'étude comparée des diverses sections et des divers détails du recensement de 1881, il a été possible à M. Reclus et à M. Rameau de découvrir, à cette époque, plusieurs erreurs graves, notamment, dans le comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, un excédant de 1,000 âmes porté en trop au profit des Acadiens, puis dans le comté de Wolfe, province de Québec, une omission de 1,311 personnes au préjudice des Canadiens-français.

Il n'est pas douteux que si l'on fournit à l'examen du public, les subdivisions détaillées du recensement qui sont restées à l'état de manuscrit dans les bureaux, il ne soit facile de rectifier par les mêmes procédés, la plus grande partie des erreurs commises en 1891. Comme il serait impossible de refaire aujourd'hui le recensement, cette impression des documents, fautifs ou non fautifs, serait probablement le plus sûr moyen de connaître ou de rectifier les inexactitudes résultant de l'impéritie ou de la malveillance du nouveau directeur de recensement. Chacun, en effet, pourrait facilement vérifier et signaler dans sa propre paroisse les fautes qui ont pu être commises.

M. le président termine par un juste éloge de l'éminent M. Taché. " C'était, dit-il, un de nos Canadiens français les plus intelligents et les plus érudits. Ses remarquables travaux ont été consultés et appréciés avec le plus grand fruit pendant un demi-siècle par tous les savants de nos académies et de l'Europe entière ; il a été une des gloires de son pays, et sa retraite nous laisse le double regret de ne plus correspondre avec lui et de le voir si médiocrement remplacé."

OU ALLONS-NOUS ?

C'est bien la question qu'il convient de se poser au milieu de la crise que nous subissons.

Où allons-nous, comme peuple, comme race ? Après les luttes opiniâtres et prolongées que nos pères avaient soutenues, pour nous obtenir les libertés politiques, sociales et religieuses que l'on s'obstinait à nous refuser, le calme et l'apaisement se firent peu à peu, et la race canadienne-française dégagée de ses entraves se lança avec ardeur dans la voie du développement des ressources materielles qu'offrait le pays.

Sa marche fut rapide, et son influence morale et politique s'accrut dans la même proportion. Jusqu'à la confédération, et quelque temps encore après, cette influence ne fit que suivre une marche ascendante, proportionnelle au développement de la richesse nationale. Comment se fait-il qu'après avoir parcouru aussi rapidement la voie ouverte devant nous, il faille soudain s'arrêter et rétrograder ?

Car il faut l'avouer, depuis quelques années nous subissons un mouvement de recul, auquel il est temps, plus que temps de mettre fin. A quoi attribuer ce mouvement ? Les causes en sont multiples, mais il suffira d'en indiquer quelques-unes et de voir quels remèdes peuvent y être apportés. L'amour exagéré du luxe, surtout dans les campagnes ; l'usage abusif des liqueurs alcooliques, qui moissonne prématurément la fleur de notre jeunesse ; le dégoût, et nous devrions dire, la répulsion du travail intellectuel et manuel, surtout du travail des champs ; l'ardeur, la vivacité et l'acrimonie de nos divisions et de nos luttes, tant politiques que religieuses ; l'immixion inconsidérée des questions politiques avec les questions de races et de religion et l'exploitation de ces questions au point de vue de parti ; les attaques réitérées et dénuées de fondement contre l'autorité religieuse et judiciaire, telles sont quelques-unes des causes de la déchéance de notre influence comme race. Il faudrait des volumes pour traiter à fond ces questions et indiquer les remèdes à cet état de choses. Nous nous contenterons de les effleurer prochainement, en tenant compte de l'exiguité du cadre à notre disposition, et d'en indiquer brièvement les remèdes. Le principal remède à notre sens, est le développement de nos ressources agricoles. C'est là, en effet, dans la culture du sol que nous trouverons la solution la plus sûre et la plus efficace du problème qui se pose devant nous. Il en est encore temps, mais il n'y a pas de temps à perdre.

—Le Moniteur de Lévis.

LE REPERTOIRE DU CLERGE PAR MGR TANGUAY

L'auteur de cet important travail doit être fort ennuyé des critiques qui lui arrivent de partout. Il faut avouer que pour lui, c'est fort ennuyeux, mais d'un autre côté, les souscripteurs au Répertoire du Clergé ont pas mal droit de se plaindre. Je dis les souscripteurs, car les autres ne l'achèteront que s'ils veulent, et tant pis pour eux s'ils n'en ont pas pour leur argent. La *Vérité* a déjà dit que, comme document historique, ce livre n'est d'aucune valeur ; je crois qu'elle a raison, car les erreurs qu'on y découvre tous les jours nous en font soupçonner une multitude d'autres. Je le répète, la chose est pénible pour Mgr Tanguay, mais il faut convenir que son ouvrage est loin de répondre à l'attente du public. Le Répertoire du Clergé n'est pas comme un ouvrage de littérature ; il n'a de valeur qu'en autant que les renseignements donnés sont de la plus scrupuleuse exactitude.

On ne doit pas écrire l'histoire sur des à peu près. Il n'y a rien qui déroute un chercheur comme une fausse date, quand il veut classifier des faits. Or, dans le Répertoire du Clergé, on rencontre des erreurs de dates et de noms en maints endroits.

Nous ne pouvons pas les signaler toutes, mais nous pouvons au moins contrôler les faits qui nous sont connus.

A la page 110, il est dit que le Rév. Père Coquart, S.J., est né en 1734, et qu'il fut missionnaire à Mechillimakina en 1742. Evidemment, avec toute la bonne volonté que l'on peut supposer à ce religieux, il n'a pu être missionnaire à l'âge de huit ans. La date de sa naissance est 1694. Le Père Coquart, en 1842, n'était pas à Mechillimakina, mais dans le Nord-Ouest, avec les fils de Monsieur de LaVérandrye, et il demeura dans ce pays jusqu'à 1745. Alors, il retourna en Canada et alla faire les missions dans le bas du fleuve, à Chicoutimi, où il demeura jusqu'à sa mort.

A la page 112, c'est une erreur de dire que le Père Auneau était un Récollet Le Père Auneau était Jésuite. Durant l'hiver de 1735, il écrit du fort Saint-Charles une lettre au supérieur des Jésuites pour rendre compte de sa mission. C'est dans cette lettre que nous trouvons désignée la place où fût bâti ce fort.

A la page 114, Mgr Provencher, dit-on, fit deux voyages à Rome. Il n'en fit qu'un seul en 1836.

A la page 306.—Le Rév. J. N. Ritchot ne partit pas de Berthier pour les missions de la Rivière Rouge. Avant de partir pour les missions sauvages, il avait été quelque temps économe au Collège de l'Assomption, puis curé à Sainte-Agathe dans les montagnes.

Il y aurait une note très intéressante à ajouter sur le rôle qu'il a rempli, non-seulement comme missionnaire, mais aussi comme habile diplomate dans le règlement des affaires de la Rivière Rouge, en 1870. Le nom du Père Ritchot mérite de passer à l'histoire.

Parmi les prêtres marquants du diocèse de Saint-Boniface, on regrette que l'auteur du Répertoire ait omis de mentionner le nom du Rév Père Lestang, qui fut Grand Vicaire de Mgr Taché et administrateur du diocèse de Saint-Boniface pendant les absences de l'Archevêque. Le Rév. Père Lestang est aujourd'hui dans le diocèse de Mgr Grandin.

Le nom du Rév. Père Tissot ne s'y trouve pas non plus, cependant lui aussi fut Grand-Vicaire de Mgr Taché, et sa longue carrière apostolique a été remplie de travaux dignes de remarques. Il fut missionnaire durant 40 ans.

Le Rév. Adolphe Forget qui fut secrétaire de Mgr Taché, puis directeur du Collège de Saint-Boniface et membre très distingué du bureau universitaire à Manitoba, aurait bien mérité une mention, cependant son nom n'est pas dans le Répertoire. Avant de se consacrer aux missions, M. Forget avait été longtemps professeur au Séminaire de Montréal ; il faisait partie du premier détachement des zouaves pontificaux et il fut fait prisonnier à la prise de Rome.

Le Rév. Azarie Dugas, qui fut curé de la cathédrale de Saint-Boniface, n'est pas le fils d'Edouard Dugas et d'Hedwidge Lagarde, comme le dit le Répertoire, mais il est fils d'Alexandre Dugas et d'Emélie Poirier.

Quelques pages plus loin, un des cousins de M. Azarie Dugas a les noms de ses père et mère également changés.

La *Vérité* a signalé plus de soixante erreurs de tous genres.

Nous le répétons, ces plaintes sont ennuyeuses pour Mgr Tanguay ; il eut été beaucoup plus agréable pour lui de n'entendre que des éloges. Mais enfin, nous ne croyons pas manquer ni aux convenances, ni à la charité en disant que le Répertoire du Clergé ne répond pas à l'attente du public.

UN SOUSCRIPTEUR.

REV. M. GIROUX

Nous donnons ailleurs le compte-rendu de la fête qui a eu lieu a Sainte-Anne, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce de M le curé Giroux, l'un des plus anciens et des plus dévoués de nos missionnaires depuis que Manitoba existe comme province. Dupuis son arrivée à Sainte-Anne des Chênes dont il a été le premier curé résident, M. Giroux a fait 1025 baptêmes, 410 sépultures et béni 141 mariages.

Nous offrons au digne curé nos plus respectueux compliments à l'occasion de ce bel anniversaire et nous lui disons de tout cœur : *Ad multos annos.*

FORESTIERS CATHOLIQUES

Mercredi soir, le 24 courant, les Forestiers Catholiques de la Cour Saint - Boniface, No. 252, avaient l'honneur de recevoir à leur salle de réunion la visite de M. A W. Blouin, membre de la Cour de Brébœuf et fondateur de l'Ordre au Canada. Tous les membres, au nombre de 56, s'étaient fait un devoir de venir saluer dans la personne de M. Blouin, un frère qui, non-seulement s'est distingué dans l'Ordre des Forestiers catholiques, mais aussi dans le monde financier, où il occupe la position importante d'inspecteur de la Banque d'Hochelaga. Les membres de la Cour Saint-Boniface, voulant lui donner une preuve tangible de leur reconnaissance pour les services rendus à la cause des Forestiers catholiques, lui offrirent une magnifique canne à pommeau d'or. M. J. Ernest Cyr, Chef Ranger de la Cour, fit l'éloge de M. Blouin, et lui demanda de rappeler à nos frères de la province de Québec qu'il y a à Saint-Boniface un groupe de Forestiers Catholiques qui se fortifie et qui ne demande que l'occasion de s'affirmer davantage.

M. Blouin remercia bien cordialement la Cour Saint-Boniface. Je ne mérite pas, a-t-il dit, cette belle démonstration, et j'étais loin de m'attendre au magnifique cadeau que vous venez de me faire. Cependant, je savais que la Cour Saint-Boniface, No. 252, existait, et par conséquent, que je rencontrerais ici des frères, car partout où il y a des Forestiers Catholiques, je suis chez moi.

Le Rév. M. Messier, chapelain de la Cour, porta ensuite la parole et encouragea fortement les membres à poursuivre leur œuvre qui, dit-il, est destinée à faire beaucoup de bien parmi notre population.

Le Rév. M. Cloutier, appelé à porter la parole, démontra les avantages qu'offrent les sociétés de secours mutuels, fondées dans un but religieux et catholique. C'est pour moi, dit-il, toute une révélation que la réunion de ce soir, et je suis heureux et fier des progrès et du bien que votre Cour a pu accomplir jusqu'à ce jour.

Le reste de la soirée se passa agréablement, musique, chant, rafraîchissements, etc. Les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface garderont un bon souvenir de ces agapes fraternelles.

NOCES D'ARGENT

Du Rev. L. R. Giroux, Cure de Sainte-Anne-des-Chenes

Les élèves du couvent de Sainte-Anne ont donné une séance musicale et dramatique à l'occasion des noces d'argent du curé de notre paroisse. Cette séance a été très intéressante et bien goûtée par l'assistance nombreuse qui remplissait la salle du pensionnat.

Voici le programme qui a été rempli on ne peut mieux :

PROGRAMME.

Entrée—Voici l'Anniversaire. Grand chœur
Offrande du Bouquet de Fête
Lettres formant une Chaine—Compliment
Chant—Vive notre Père...... Par les petites
Dialogue—Fleurs d'Espérance..................
Hommage de Fête—" Berthier et ses Souvenirs " ....
Tableau—Le Concert du Ciel.
Naïvetés { Les domestiques occupes / Le champ de batille / Merveilles télégraphiques / Un homme en quête de lui-même.
Comédie en un acte—" Jeannette ou la 1ère Condition.
Tableau—Apparition de Lourdes.
Dialogue—Les Enfants charitables.........
Tableau—Ste. Anne instruisant la Ste. Vierge ....
Pièce dramatique—L'héritage
Comédie en un seul acte.
Tableau—Ste. Madeleine aux pieds de N. S.
Chant—Sonne, sonne, carillonne..............
God Save the Queen.

A l'arrivée de notre curé, qui était accompagné du Rév. M. Dufresne et de M. l'abbé Barré, M. Théo. Paré, M. P. P., au nom des paroissiens, Mme Louis Desautels, au nom des dames de la congrégation de Sainte-Anne, et Mme Joseph Champagne, au nom des membres de la famille de notre curé, ont présenté les adresses dont je vous envoie une copie, avec prière de publier.

ADRESSE DES PAROISSIENS

Au Révérend Louis-Raymond Giroux, Ptre, Curé de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.t

Très Cher et Vénéré Père,

Vos paroissiens veulent en ce jour profiter de l'occasion de votre vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce pour vous exprimer, quoique bien imparfaitement, la reconnaissance et l'affection dont ils sont animés pour leur bien-aimé Pasteur.

Aujourd'hui, votre pensée s'est reportée vingt-cinq ans dans le passé ; vous vous êtes revu jeune promettant au Seigneur qui vous y conviait, de consacrer votre vie à son service et au salut de ceux qu'il confierait à votre soin ; et de cette époque date votre choix de ce pays comme champ de vos travaux.

Après quelques années consacrées presque exclusivement à l'éducation de l'enfance au Collège de Saint-Boniface, la paroisse de Sainte-Anne a eu l'heureux partage de vous avoir pour curé, je dis heureux, car un pasteur pieux et dévoué est un bonheur égal à celui d'un bon père et d'une pieuse mère. Premier prêtre résident de cette paroisse, vous vous êtes identifié avec ses paroissiens, vous avez travaillé à promouvoir le bien-être spirituel et temporel de ceux qui vous étaient confiés, et vous n'avez reculé devant aucun sacrifice en tout ce que vous croyiez devoir aider à la réalisation du but proposé.

N'avez-vous point construit en partie de vos deniers notre modeste église, que vous vous proposez de remplacer par un édifice plus digne de Celui qui l'habite. Ne vous devons-nous pas d'avoir les Révérendes Sœurs de la Charité, sur lesquelles nous nous reposons d'une partie des nombreux soucis attachés à l'éducation des enfants. Veuillez croire que nous n'ignorons pas les sacrifices pécuniaires que cet établissement vous a coûtés ; mais non, je ne dois pas dire " sacrifice," vous ne l'envisagez pas ainsi, ces œuvres sont l'objet de votre vie, elles sont la réalisation de vos vœux de chaque jour, elles sont votre bonheur !

Si cette seule école a le bonheur de posséder des Sœurs, toutes peuvent reconnaître d'avoir été l'objet de votre sollicitude.

Révérend Monsieur le Curé, dois-je taire combien nous vous sommes reconnaissants de votre zèle et de votre dévouement en tout ce qui concerne votre saint ministère. Vous êtes tout à tous et chacun de vos instants est à votre ministère. Toutes ces congrégations pieuses que vous avez établies dans notre paroisse, les nombreux exercises de piété dont nous sommes à même de profiter chaque jour nous sont autant de témoignages de votre amour de Dieu et de votre dévouement à ceux qu'il a confiés à vos soins.

Il nous semble vous entendre nous dire : ce que j'ai fait n'est rien si seulement le bon Dieu pouvait l'avoir pour agréable. Nous savons qui inspire vos actions, mais vous savez mieux que nous, combien généreusement il récompense celui qui promet d'être lui-même la récompense.

Vous nous dites souvent que les affections pures continueront d'exister là-haut, que là-haut les liens de famille, d'amitié, continueront d'exister, que vous nous voulez tous au ciel avec vous ! Cette pensée, vénéré Père, résume bien notre vie. Puissions-nous par notre piété, par notre docilité à mettre vos enseignements en pratique, par notre respect, notre affection filiale, être votre consolation sur cette terre qui ne manque ni de peines, ni de croix, et être là-haut votre couronne.

Veuillez, Monsieur le Curé, accepter de vos paroissiens, ce faible cadeau comme souvenir de votre vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce, il semble peu en rapport avec la gaieté d'un jour de fête, mais il a été notre partage de vous l'offrir.

VOS PAROISSIENS
De Sainte-Anne des Chênes.

Sainte-Anne des Chênes, Man.,
24 Mai 1893.

ADRESSE DES DAMES DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-ANNE.

Monsieur le Curé,

Les Dames de Sainte-Anne sont heureuses de vous présenter un petit " Souvenir de Fête " ; c'est une voix de plus que proclame la vénération et l'estime qui vous porte notre chère Congrégation. Elle n'a qu'un désir, c'est de vieillir sous votre sage direction ; puissions-nous chaque jour devenir moins indignes de vos bienfaits ! Daignez nous les continuer et agréez l'homma e de notre respectueuse gratitude.

24 Mai 1893.

ADRESSE DES MEMBRES DE LA FAMILLE

Monsieur le Curé,

On a dit bien des fois que les jours de bonheur étaient rares ici-bas, mais la Providence nous en garde toujours quelques-uns, et celui qui nous réunit autour de vous, parle bien éloquemment à nos cœurs par les beaux et touchants souvenirs qu'il rappelle.

Recevant de votre part des preuves multipliées de dévouement, nous saisissons avec empressement et bonheur l'occasion qui nous est offerte de vous remercier. Voici notre Cadeau de Fête ; veuillez, bien cher Oncle, l'accepter avec votre affectueuse indulgence et vous rendrez heureux tous vos chers Parents qui vous le présentent comme faible témoignage de leur estime et de leur affection. C'est le " Merci de la Reconnaissance " qu'ils viennent vous offrir avec leur meilleurs souhaits de Fête ; nous les résumerons en deux mots :

" Voyez au moins vos Noces d'Or,
Puis vivez bien longtemps encor."

24 Mai, 1893.

Les dames de Sainte-Anne ont présenté à notre curé, comme souvenir de fête, un splendide paletot, les membres de la famille, un service complet de table, la Très Révérende Mère Hamel, supérieure de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, la Révérende Sœur O'Brien, supérieure du couvent de Sainte-Anne, M. Th. Paré, membre de la Législature, chacun un riche ornement, blanc, violet et noir.

Les pensionnaires du couvent de Sainte-Anne ont offert un superbe Porte-Dieu, avec une bourse d'autel, les externes, un sac pour les malades, Melles Jane Hearn et Marion, de Saint-Boniface, un voile de tabernacle, et messieurs Rolland, libraires à Montréal, une magnifique bible illustrée. Ce sont les demoiselles Dallas et Amande Gagnon, Gratia Girard, Augustine Magnan, Clara Desautels et Hosanna Hébert qui se sont faites les interprètes de leurs compagnes.

Nous donnons leurs paroles :—

OFFRANDE D'UN PORTE-DIEU PAR LES PENSIONNAIRES.

MELLE DALLAS GAGNON.

Le Prêtre est bien le *Théophore*
Le véritable *Porte-Dieu*
A l'autel. Il l'offre, il l'adore,
Il porte *Jésus* en tout lieu.
Privilège du Sacerdoce !......
En voici le cher souvenir !
C'est le présent de la *Sainte Noce*
Père, que nous venons t'offrir.

MELLE AUGUSTINE MAGNAN.

Reçois cet humble hommage
Bon Père, c'est un *Porte-Dieu*
N'est-il pas ton image ?
Tu portes le Ciel en tout lieu.

MELLE GRATIA GIRARD.

Reçois, Père, en ce *Porte-Dieu*
De notre cœur un nouveau vœu,
Garde toujours de notre enfance
La naïve et pure innocence :
Nous souhaitons bien ardemment
D'être un vrai *Porte-Dieu* vivant.

MELLE AMANDE GAGNON.

Père, cette bourse d'autel
Servira au Maître Immortel !
En tribut de reconnaissance
Nous te l'offrons en ce beau jour
Puisse notre fragile enfance
Toujours y laisser son amour.

Après la séance, le curé de Sainte-Anne a répondu en termes émus et touchants, a évoqué les souvenirs du passés, a remercié chaleureusement ses chers paroissiens de leur démonstration si sympathique, et lorsqu'en parlant de la bonne réception et généreuse hospitalité reçues lors de son arrivée dans la paroisse, il a prononcé le nom du bon père Morin, toute l'assistance a applaudi à ce souvenir de reconnaissance donné à ce respectable vieillard qui avait toujours si bien reçu les prêtres missionnaires, qui ont desservi Sainte-Anne jusqu'à l'arrivée de notre curé, premier prêtre résident. Du passé, passant au présent, il a parlé des progrès de la paroisses, de l'esprit de religion de ses habitants, les a félicité de leur zèle pour la cause de l'éducation chrétienne. A son arrivée, il n'y avait qu'une école privée tenue par Madame J. B. Gauthier, et aujourd'hui la paroisse possède quatre bonnes écoles, outre le couvent de Sainte-Anne, tenue par les bonnes et dévouées Sœurs de la Charité, à qui les paroissiens de Sainte-Anne sont heureux de confier leurs enfants. M. le curé de Lorette et M. l'abbé Barré ont aussi porté la parole en termes heureux et sympathiques.

Le lendemain, notre curé a chanté une messe d'actions de grâces, et c'est M. Dufresne, curé de Lorette, qui a donné le sermon de circonstance.

Après la messe, il y eu déjeûner au presbytère, auquel assistaient les membres de la famille de notre curé, M. Th. Paré, M. P. P., M. J. B. Desautels, président de la société Saint-Jean Baptiste, bienfaiteur généreux par les dons considérables faits à notre église actuelle lors de sa construction ; M. J. B. Falcon, président de l'Union Métisse de Saint-Joseph, et M. Damase Morin.

En résumé, cette fête de reconnaissance, d'affection et d'estime réciproques a été célébrée dignement par les paroissiens de Sainte Anne. Nous pouvons ajouter que c'est aux bonnes Religieuses de notre couvent et à leurs élèves que nous devons, en grande partie, le succès de cette fête dont on conservera un bon et long souvenir.

UN TÉMOIN.

Sainte-Anne des Chênes,
29 Mai, 1893.

UN MARIAGE ROYAL

Dans les provinces de l'est, la question de savoir si les femmes du Canada n'aimeraient pas à présenter un cadeau de noces à Son Altesse Royale la Princesse Victoria Marie de Teck, à l'occasion de son mariage avec Son Altesse Royale le Duc d'York, ayant été soulevée, un comité de dames de Manitoba a été organisé en vue de ce mouvement. Ce comité comprend les dames suivantes qui peuvent ajouter à leur nombre :—

Présidente honoraire—Madame Schultz.
Présidente—Madame Taylor, femme du juge en chef Taylor.
Vice-présidentes—Mesdames Grisdale, Taylor, femme du maire de Winnipeg ; H. J. Macdonald, Killam, Bernier et Dubuc.
Secrétaires—Mesdames J. S. Tupper et J. S. Aikins.
Tresorière—Madame A. Wickson.
Comité—Mesdames Jos. Hogg, P. C. McIntyre, D. MacArthur, Wm Clark, D. L. McIntyre, Sparling, C. Inkster, W. B. Scarth, H. M. Howell, McMurray, G. F. Galt, Wesbrook, Baird, Monchamp, Gilroy, Gauthier, Arthur Green, Wm Whyte, J. C. Gordon et Melles Norquay et Smith.

La plus petite souscription sera acceptée et aucune ne devra dépasser cinq dollars.

Choses et Autres

Jeudi dernier, le 25, était le centième anniversaire de l'ordination du premier prêtre aux Etats-Unis. Ce fut M. l'abbé Badin, venu de France, qui eut cet honneur.

Les travaux préliminaires de la confection de la carte photographique du ciel, par le service de la marine du monde entier, sont terminés. Ce gigantesque travail comprendra un ensemble de 22,064 plaques renfermant les positions d'environ 360,000 étoiles de la première à la onzième grandeur. A lui seul, l'observatoire de Paris est chargé de la confection de 1,260 clichés photographiques embrassant une zône du ciel entre 18 et 24 degrés de déclinaison.

A son départ d'Europe pour le Canada, lord Stanley de Preston avait contracté un engagement avec la Reine : celui de lui adresser toutes les semaines une lettre sur les événements courants. On assure que Son Excellence a fidèlement rempli sa promesse, et l'on se demande si ces mémoires ne seront pas livrés à la publicité un jour. Ce serait le livre le plus intéressant que les Canadiens aient jamais vu.

Voici un moyen de désinfection original et peu coûteux, et qui depuis plusieurs années est employé avec succès.

Ce système de désinfection a pour base l'essence de térébenthine du commerce, un produit qu'il est facile de se procure chez tous les épiciers.

Une seule goutte jetée dans les fosses d'aisance, de temps en temps, suffit pour faire disparaître toute mauvaise odeur.

Il en est de même pour le nettoyage des éviers et des ruisseaux : quelques gouttes dans un seau d'eau, un lavage, et l'assainissement est obtenu.

Si la loi projetée sur le divorce, en France, n'est pas arrêtée au sénat, le divorce pourra être obtenu par tous les époux après une séparation de trois ans. Le nombre des divorces a été de 30,000 pour les cinq dernières années.

Arton a été condamné vendredi dernier, en cour d'assises, à 20 ans de servitude pénale pour fraude, à 5 ans de privation de ses droits civils et à une amende de 400,000 francs pour ses pratiques malhonnêtes avec la compagnie du canal de Panama.

MARIE-REINE LAGIMODIERE

La première Canadienne-française qui soit née dans le Nord-Ouest est morte vendredi, en cette ville, chez son gendre M. Michel Pétrin.

Marie-Reine Lagimodière était née à Saint-Boniface, en 1807, elle était par conséquent âgée de 86 ans. Mariée avec Joseph Lemaire, elle alla demeurer à Sorel pendant une cinquantaine d'années et revint ici après la mort de son mari. Elle était la sœur de Mesdames Riel et Neault, de M. Romain Lagimodière et des défunts Jean-Baptiste et Benjamin Lagimodière. Elle a vu jusqu'à la quatrième génération.

Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale.

PERSONNEL

Nous regrettons beaucoup d'apprendre que l'épouse de M. le Dr Lambert est dangereusement malade.

Madame Girard et ses filles, Melles Versailles et Girard, ont laissé Saint-Boniface dimanche pour la province de Québec. Après avoir séjourné pendant quelques semaines à Varennes, elles se rendront en bas de Québec pour venir ensuite se fixer à Montréal.

M. A. F. Martin, député de Morris, est parti hier pour l'ouest où il s'en va remplir un contrat d'arpentage pour le gouvernement fédéral, à une cinquantaine de milles d'Edmonton.

M. J. A. Richard a été nommé agent consulaire de France à Winnipeg. Il remplace M. F. Gautier, démissionnaire.

Madame Leacock, qui laissait Saint-Boniface pour une promenade à Toronto, il y a quelques jours, est sérieusement malade, paraît-il.

On nous informe que M. Alphonse Vincent, de Saint-Urbain, comté de Châteauguay, province de Québec, est allé, avec sa femme et une famille de dix enfants, s'établir sur la rivière Winnipeg, Fort-Alexandre. Ce monsieur a pris le lot 12, voisin de la terre de la mission, et son fils Adrien a pris pour lui-même le lot 8 : ce qui leur donne une superficie d'environ 340 acres d'excellente terre pour la culture et l'élevage des bestiaux. Nos meilleurs souhaits de bienvenue et de prospérité aux nouveaux colons.

M. Laurent Bilodeau, de Saint-Magloire, Qué., est arrivé avec sa famille pour se fixer au milieu de nous.

M. Johnny Roy, de Fort William est à Winnipeg depuis samedi dernier. M Roy est venu pour visiter la belle propriété qu'il possède à Lorette et voir les autorités du C. P. R. avec lesquelles il fait depuis des années des affaires très considérables.

M Roy doit à son travail et à son énergie la belle position qu'il occupe aujourd'hui dans la ville de Fort William où il s'est fixé il y a quatorze ans. Il a été conseiller et est un des membres du bureau de commerce. Il possède un magasin général où il y a pour plus de cinquante mille piastres de marchandises. Dans les gros chantiers qu'il fait l'hiver il emploie entre 250 à 300 hommes.

M. Roy est natif de Sainte-Luce, comté de Rimouski ; il doit partir dans quelque temps pour la province de Québec, en promenade.

Chronique Locale.

—Il y aura de grandes courses à Winnipeg les 1, 3, 4 et 5 juillet.

—M. J. Ernest Cyr est à se construire une maison sur la rue LaVérandrye.

—Voyez les annonces Chevrier et Carsley. Avantages spéciaux pour cette semaine.

—M. Nap. Bergeron a commencé la construction d'une maison sur la rue Dumoulin.

—MM N. H. Houde et Philéas Richard ont loué la manufacture où se fabriquait le fil de fer barbelé, sur la rue Lombard. Ils continueront les travaux incessamment.

—On nous dit que les chemins sont impassables dans certains endroit de la Seigneurie, sur la route Dawson. On se plaint aussi du chemin au-delà des terrains de l'exposition dans les limites de la ville.

—La vacance dans le conseil de ville, causée par la démission de M. E. R. Lloyd, a été remplie par l'élection de M. A. Gauvin, jeudi dernier. M. J. Buron avait aussi été mis en nomination, mais il a refusé de se laisser porter candidat.

—La "Mixture Térébentinée du Dr Lambert" guérit tous les rhumes, bronchites, croups. Aussi très recommandée pour maladie de rognons et de vessie Vendue chez M. Alphonse Phaneuf, épicier, et à la Pharmacie Saint-Boniface.

—Un pénible accident qui a coûté la vie à un jeune élève du collège est arrivé hier. Le jeune Frédérick Tennant, fils de M. Henry Tennant, du département des douanes, à Coutts, T. N.-O., profitant du congé de sortie, est allé, en compagnie de deux petits amis, se baigner dans la Seine et s'est noyé. Le corps n'a pas encore été retrouvé. L'enfant était âgé de treize ans.

—Conversation entendue au téléphone :
Hello central !
Hello !
Quelle nouvelle, ce matin ?

La nouvelle, c'est que la maison Anderson & Lemieux vient de subir un grand changement, et qu'à l'avenir, M. Lemieux seul, sous le nom de C. D. Anderson & Cie, continuera comme par le passé d'importer les meilleures marchandises des marchés de l'Est, et qu'il se propose de faire un commerce considérable avec la pratique de langue française à son ancien poste, au numéro 245, rue Principale, Winnipeg.

Chronique de la Province.

Dubuc,

30 mai—Notre chapelle est à peu près terminée. C'est une jolie construction de 60x30 pieds. La bénédiction en sera probablement faite dimanche, le 10 juin prochain.

—L'on parle d'organiser un bazar au profit de notre chapelle. Cette fête de la charité aurait lieu dans le cours de juillet.

—Nous regrettons d'annoncer que neuf des enfants de M. G. T. Landry, secrétaire-trésorier de la municipalité, sont assez sérieusement malades.

DECES

CARRIÈRE—A Saint-Vital, le 27 courant, à l'âge de 76 ans, M. Elie Carrière. Le défunt était le père de MM. Louis Elie Carrière, de Saint-Pierre, et Bruno et Napoléon Carrière, de Saint-Eustache.

Nos condoléances à la famille.



Toutes personnes endettées envers la ville pour taxes de capitation (poll tax) sont par les présentes notifiées d'avoir à payer d'ici au 15 Juin prochain. Après cette date des poursuites seront prises contre tous les retardataires.

23 Mai 1893.

THÉO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

4i 24-5-93

—Démangeaison chez l'homme et tous les animaux, guérie dans l'espace d'une demi-heure, par la lotion sanitaire de Woolford. Elle n'a jamais manqué. Garanti par tous les pharmaciens.

—Liniment anglais pour éparvins, fait disparaître chez les chevaux toutes bosses ou difformités sèches, molles ou calleuses, éparvins sanguins, jardons, calus, entorses, maux de gorge, toux, etc. Epargnez $50 en faisant l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens.

—*Rhumatisme guéri en une journée :*— Le remède "South American Rhumatic Cure" pour rhumatismes et névralgie, guérit radicalement dans un à trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Le mal disparait sans délai. La première dose soulage beaucoup. 75 cents. Garanti par tous les pharmaciens.

—Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : "Je souffrais depuis trois ans des nerfs, de faiblesse d'estomac, de dyspepsie et d'indigestion, au point que ma santé était compromise. J'achetai une bouteille du remède "South American Nervine" qui me fit plus de bien que pour $50 de soins médicaux. Je conseillerais à toute personne faible d'employer ce remède précieux et agréable. Je considère que c'est la médecine la plus merveilleuse qui soit au monde." Faites l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens. 26-4

A Propos d'Agriculture.

TRAVAUX À L'ÉGARD DE POMMES DE TERRE APRÈS LA PLANTATION

Lorsque la plantation des pommes de terre est terminée, il faut aplanir le terrain au moyen d'un rouleau, puis passer la herse en travers. A l'égard des terres légères il faut passer le rouleau en dernier, car cela les empêche de se dessécher. S'il y a beaucoup de chiendent, ce travail ne convient pas, car le rouleau tasse la terre et la tient plus fraiche : ce qui favorise la conservation de cette plante.

Quand les tiges sont sorties de terre, il faut faire encore deux hersages : l'un en travers et l'autre en sens contraire. Ce travail détruit toutes les mauvaises herbes qui ont germé depuis la plantation.

Il ne faut pas avoir peur d'arracher les pommes de terre, si elles ont été plantées à la hauteur de sept à huit pouces avec les précautions convenables. Il ne faut pas craindre de briser les tiges, car vous verrez bientôt apparaitre à leur place deux ou trois regetons de la plus belle venue.

Quelque temps après, vous passerez une houe à cheval pour faire périr les mauvaises herbes qui auront poussé depuis le dernier hersage, ou bien vous les sarclerez avec une houe à deux dents. Ce travail est le dernier, et si les pommes de terre ont été plantées comme il convient, elles pousseront avec tant de vigueur qu'elles acheveront de nettoyer le terrain.

On croit généralement qu'il est mieux de ne pas rechausser les pommes de terre, et en voici la raison :

Les pommes de terre déposées dans le labour, n'importe à quelle profondeur, pourvu qu'elles puissent percer le sol pour donner libre cours à la végétation de la tige, établissent toujours leurs racines à la distance qu'il convient, selon la nature des terres. Dès que les plantes ont choisi l'emplacement convenable, elles commencent leur travail pour la formation des pommes de terre.

Lorque ce travail est commencé, si vous mettez au pied une nouvelle couche de terre, vous contrariez la plante, parce que ses racines ne se trouvent plus dans la position choisie par elle. Elles sont obligées alors de continuer leur travail dans de mauvaises conditions et de le reporter plus haut : la récolte, en conséquence, est diminuée. Dans le premier cas, la récolte ne vient pas aussi bien : étant retardée dans le second, elles donnent des pommes de terre qui ne sont pas mûres.

Le rechaussage des pommes de terre n'est utile que dans les champs pierreux, où il y a peu de terre labourable ; dans ce cas, il faut le faire lorsque les plantes commencent à paraître ; plus tard, on gênerait les plantes dans leur travail.

Dans les terres profondes, très sales, le rechaussage à la charrue peut sembler économique comme sarclage ; mais il faut que la terre, retournée de chaque côté du sillon ne vienne pas se joindre au pied des plantes ; ce n'est plus alors un rechaussage, mais bien un sarclage.

Le rechaussage des pommes de terre a des inconvénients. D'un côté, la terre disposée en ados est sujette à être plus desséchée par le soleil et les eaux de pluie se réunissent et se perdent à côté des plantes ; de l'autre côté, ce travail brise les racines qui s'étendent plus loin qu'on ne croit : les pommes de terre, dans ces conditions, souffrent et elles sont retardées pendant plusieurs jours.

Il est bien vrai qu'avec le buttage, les tiges sont plus hautes et plus fortes, elles restent vertes jusqu'à la fin d'octobre même ; mais tout cela au détriment de la pomme de terre qui est toute petite, tandis qu'il y a des racines en quantité, et que chaque plant est garni de chevelu comme les jeunes arbres.

Cependant le buttage des pommes de terre augmente les produits quand les pommes de terre sont sur un terrain dur, mal préparé, et surtout si elles ont été plantées à une petite profondeur, n'exerce aucune influence sur un sol léger et bien ameubli.

PLANTES AMÉLIORANTES DU SOL

Il n'y a pas de plantes cultivées qui ne vivent plus ou moins aux dépens de la fertilité du sol. Quelques-uns rendent au sol, par leurs débris, autant et même plus qu'elles ne lui ont emprunté. Au contraire, d'autres plantes ne lui abandonnent ni racines, ni tiges, ni feuilles. C'est pour cette raison que le cultivateur doit établir une distinction entre les plantes qui enrichissent le sol et celles qui l'appauvrissent ou l'épuisent entièrement.

Les végétaux qui enrichissent le sol sont ceux dont la masse entière ou simplement les principaux détritus retournent à la terre.

Les plantes fertilisantes sont aussi celles qui obtiennent une forte partie de leur nourriture de l'atmosphère et rendent à la terre une masse d'engrais d'autant plus considérable qu'elles y ont puisé moins de principes fertilisants et que leur végétation a été vigoureuse.

Les prairies enrichissent le sol lorsqu'après l'avoir occupé longtemps elles sont destinées aux pâturages, pour ensuite les défricher avant leur entier épuisement, c'est-à-dire au temps où les mauvaises herbes commencent à se faire apercevoir. Le trèfle bien réussi, le sarrasin, la vèsce et la lentille, enfouis dans le sol après une première coupe, contribuent à enrichir le sol.

Parmi les plantes susceptibles d'améliorer le sol, le cultivateur peut compter sur celles que, sans augmenter la fertilité du sol, lui rendront par leurs détritus, l'équivalent de ce qu'elles lui ont pris, ce sont les végétaux qui bonifient le terrain par l'action directe qu'ils exercent sur le sol et les différents travaux que leur culture exige.

Les plantes adoptées dans une rotation bien établie doivent se prêter appui : les unes en absorbant que l'excès de nourriture enfouie dans le sol ; les autres plantes, plus exigeantes, ont partagé la part d'engrais la plus riche.

PLANTES QUI ÉPUISENT LE SOL

Les plantes qui épuisent le sol sont toutes celles qui absorbent non-seulement une forte proportion d'engrais pendant leur développement, mais ne comportent, pendant leur végétation, aucune culture améliorante et ne laissent pas après elles le détritus dans le sol.

La culture de ces plantes ne doit être faite que dans des terrains riches, et lorsque le cultivateur peut disposer d'une forte quantité d'engrais pour en favoriser la végétation. Quant à leur culture, il n'y a pas à établir de règles absolues ; dans ce cas, chaque cultivateur doit trouver, dans la position où il se trouve ainsi que par sa propre expérience, la meilleure pratique à suivre.

Sous le rapport des principes fertilisants enlevés au sol, la pomme de terre, la betterave, le blé, l'orge, le blé-d'Inde, le seigle et l'avoine occupent le premier rang comme plantes appauvrissantes. Mais cet ordre doit être interverti, si la nature du terrain est telle qu'il importe plus de l'ameublir que d'épargner l'engrais.

Ainsi les céréales devront occuper la première place ; après elles viendront les pois, les vesces, les lentilles, les fèves, le blé-d'Inde, les navets et les pommes de terre, bien que ces dernières exigent plus d'engrais que les céréales pour leur réussite. Cependant leurs propriétés, comme récoltes sarclées, d'ameublir le sol, de le tenir net de mauvaises herbes et de supporter les fumiers frais, sans avoir à craindre de salir la terre, en fait de véritables récoltes améliorantes, comparativement aux céréales ; de plus, elles préparent le terrain pour la culture des céréales qui donnent un plus fort rendement.

ENTRETIEN DES TERRES ENSEMENCÉES

Lorsqu'une terre a été semée, il faut, pour que les plantes se développent bien et donnent une bonne récolte, veiller à ce que le sol ne soit ni envahi par l'eau, ni par les mauvaises herbes ; à ce qu'il soit tenu dans un état d'ameublissement satisfaisant ; enfin à ce qu'on chausse de terre le pied des plantes, telles que le blé-d'Inde qui, pour bien venir, exigent cette opération.

Québec aura bientôt la visite de plusieurs personnages parisiens. En voici les noms : le marquis d'Aux, M. Darquée, vicomte Saillant, M. et Mme Benoit, M. Dardespine, M. et Mme Decoutieux, Mme Maisonrouge, MM. Bihovel, Chambolt, Theuvessen, Stevens, Henri Bertaux, Gallois, Jules Ménard, Filius, Pierret, Pariset. Les distingués visiteurs logeront au Saint-Louis.

La crise financière s'accentue sur les deux continents. D'autres banques australiennes sont tombées et plusieurs institutions américaines de crédit ont subi le même sort. Les baissiers en ont profité pour mettre en doute la solvabilité des banques canadiennes, avec peu de résultat, il est vrai, mais la tentative n'en prouve pas moins que la situation peut prêter à toutes les audaces.